BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE GARD

24 Septembre 2014

Contact :
florence.bertrand@gard.chambagri.fr
bernard.assenat@gard.chambagri.fr
Service développement économique des filières
Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71
www.gard.chambagri.fr

Contact :
Julie Carou
olive.nimes@wanadoo.fr
Tél:04.66.04.50.34

La situation perdure et devient de plus en plus difficile.

Pas d'apaisement en perspective.

Pour certains vergers il n'y aura pas de récolte, les dégâts sont trop importants.

Il faut continuer à sauvegarder tout ce qui peut l'être.

Les protections en place doivent conserver leur efficacité.

De fait, quelque soit votre mode de production, merci de tenir compte des indications décrites dans le bulletin Infolive, via le lien suivant :

http://www.afidol.info/infolive2014

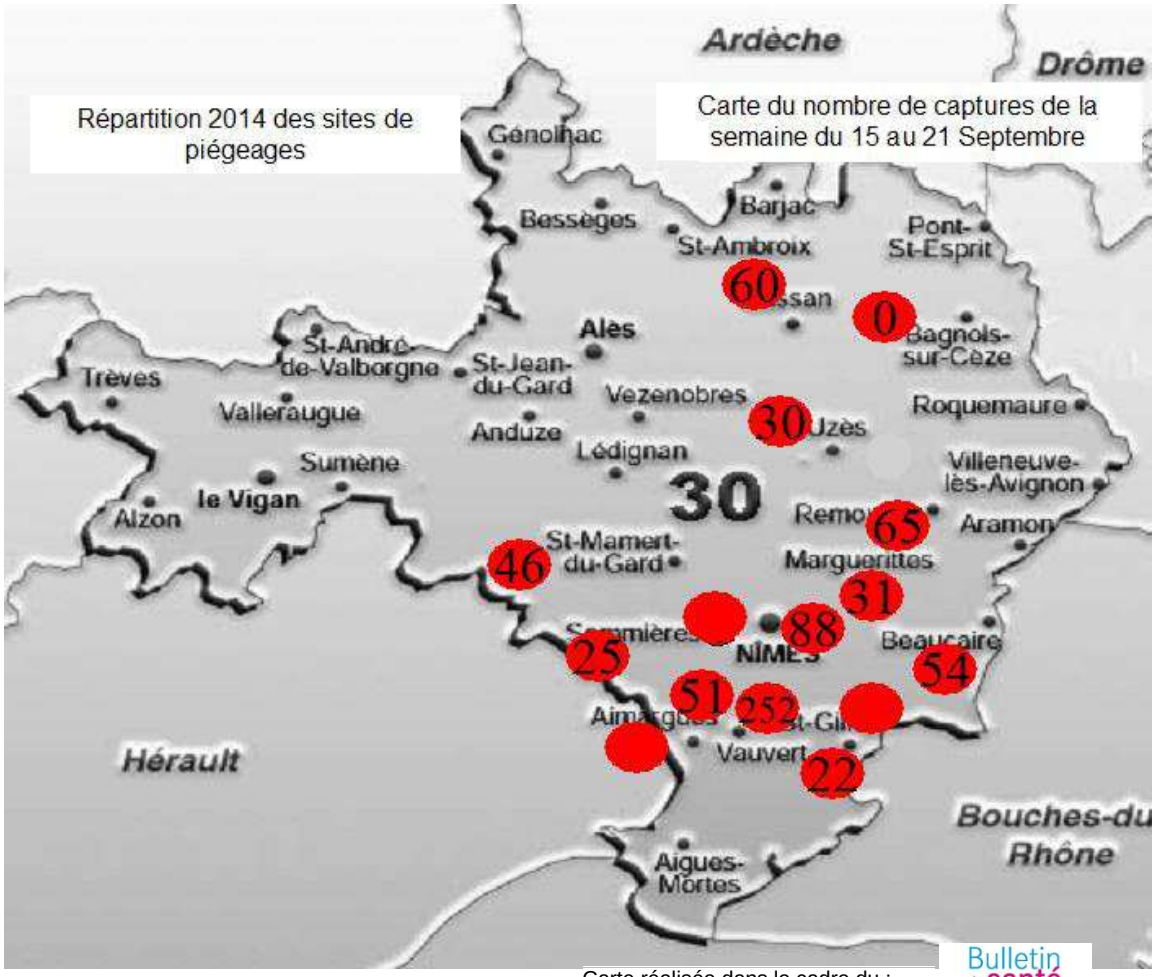

Carte réalisée dans le cadre du :

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site afidol.org

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire.
Il est réalisé avec le soutien du :